

Gad : répondre à l'urgence

« **L'État n'abandonnera pas les salariés de Gad** », a annoncé Jean-Marc Ayrault, le 12 octobre. La veille, le Tribunal de commerce de Rennes avait accepté le plan de continuation, présenté par la CECAB, prévoyant la fermeture de l'abattoir de Lampaul-Guimiliau.

D'ailleurs, les députés Chantal Guittet et Gwenegan Bui ont précisé que l'entreprise devra répondre de ses décisions et que les pouvoirs publics devront être très attentifs. « **D'abord en l'empêchant de stopper tout éventuel projet de reprise et en l'obligeant à respecter, à la virgule près, ses obligations légales en termes de dépollution et d'aide au fonds de réindustrialisation du site de Lampaul-Guimiliau** », a indiqué Gwenegan Bui.

Pour Pierre Maille « **cette décision est un coup extrêmement dur pour le tissu économique du Finistère et pour les salariés qui y travaillent alors même que l'abattoir de Lampaul-Guimiliau se situe au centre de la première région de production de porcs en Europe et qu'il est classé parmi les meilleurs outils industriels capables d'exporter** ».

Le président du Conseil général du Finistère a demandé à Michel Sapin, ministre du Travail, que l'État soit particulièrement attentif à la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi de qualité.

« **Le Conseil général sera, quant à lui, particulièrement vigilant sur les conditions de réindustrialisation du site et est prêt à accompagner toute reprise d'activité** », a annoncé Pierre Maille. De son côté, Pierrick Massiot a, lui aussi, pris des engagements très fermes : « **Nous sommes déterminés à ce que la filière porcine s'organise autrement, pour enfin trouver de la cohérence et plus de compétitivité** ».

Après le Premier ministre, Arnaud Montebourg et Marylise Lebranchu ont assuré les salariés de la détermination du gouvernement à être à leurs côtés. Mais cela ne doit pas faire oublier l'énorme responsabilité que porte la CECAB. L'engagement de l'État ne doit pas exonérer la coopérative de ses responsabilités.

Marylise Lebranchu a confirmé l'engagement du gouvernement : « **Après la carence du secteur privé, le rendu de décision du Tribunal de commerce de Rennes permet de passer à d'autres moyens d'action du gouvernement** ».



Les salariés de Gad restent mobilisés

« **Le Premier ministre m'a confirmé qu'une réunion de ministres serait organisée mercredi (16 octobre, ndlr), à l'issue du Conseil des ministres, pour dégager tous les moyens possibles concernant les salaires (avec l'objectif de maintenir les salaires pendant au moins un an), les possibilités de reclassement et le soutien au secteur de l'agroalimentaire (ainsi qu'à d'autres secteurs présents ou à venir dans le Finistère) pour créer des emplois.** » Marylise Lebranchu a également confirmé qu'il y aurait un volet spécifique Finistère dans le contrat de plan État-région. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 17/10/2013



Dossier de la semaine

L'Europe à gauche !



Vie de la Fédération

*Premier-es
des socialistes*



Interview

*La guerre culturelle
aura bien lieu*

Avec Gaël Brustier

Shut down

L'UMP serait bien inspirée de tirer les leçons de ce qui se passe aux États-Unis : lorsque la droite républicaine devient l'otage des tea-parties, c'est l'ensemble du pays qui est bloqué.

Il était peut-être « amusant » pour les dirigeants de l'UMP de manifester contre le mariage pour tous, côte à côte, avec l'ensemble de l'extrême-droite réactionnaire. Mais maintenant, les traditionalistes présentent déjà l'addition. Nos institutions nous protègent, heureusement, d'un « shut down » budgétaire. Mais elles ne sont d'aucune efficacité contre la surenchère droitiste et la démagogie qui consistent à aller dans le sens des électeurs qui crient le plus fort au lieu de leur expliquer en quoi leurs « solutions » simplistes sont, à la fois, inefficaces et dangereuses.

Avec Martin Schulz



Le bureau national du Parti Socialiste a décidé, à l'unanimité, mardi 8 octobre, d'une entrée en campagne rapide pour les élections européennes du 25 mai 2014, tout en officialisant son soutien à Martin Schulz pour sa candidature à la présidence de la Commission européenne. Dès le lendemain, mercredi 9 octobre, le président du Parlement européen a aussi, officiellement, présenté sa candidature devant le groupe des Socialistes et des Démocrates à Strasbourg. « Cette annonce a suscité une longue standing ovation ! », se félicite Catherine Trautmann.

« Cette candidature, nous l'appelions de nos vœux : l'énergie de Martin Schulz, son courage politique, son charisme, sa maîtrise de nombreuses langues européennes et sa francophilie en font un atout majeur dans la campagne que nous allons mener », estime la présidente de la délégation socialiste française au Parlement européen. « Le débat politique européen va, pour la première fois, être incarné. Martin Schulz a souvent mené frontalement le combat contre le populisme et la xénophobie dans et à l'extérieur de l'hémicycle : cette expérience sera centrale dans la période qui s'ouvre. »

Martin Schulz est né le 20 décembre 1955 et a grandi à Hehlrath, localité d'Allemagne située à proximité de la frontière avec les Pays-Bas et la Belgique. Après ses études secondaires, il ouvre en 1982 une librairie à Würselen.

À 19 ans, il adhère au Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) et entame sa carrière politique. À 31 ans, il devient le plus jeune maire de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, mandat qu'il exerce pendant onze ans.

En 1994, il est élu député européen et en 2000, il devient chef de file du groupe SPD.

En 2004, il est élu à la tête du deuxième groupe le plus important du Parlement européen. En tant que président des Socialistes et Démocrates au Parlement européen, Martin Schulz fait campagne pour la justice sociale et s'emploie à promouvoir l'emploi et la croissance, à réformer les marchés financiers, à lutter contre le changement climatique, à militer pour l'égalité et à créer une Europe plus forte et plus démocratique.

Le 17 janvier 2012, Martin Schulz est élu président du Parlement européen par 387 voix, pour un mandat de deux ans et demi.

L'Europe à gauche !

L'élection européenne de mai 2014 revêt une importance particulière qui justifie que la délégation socialiste française au Parlement européen engage, dès maintenant, la campagne. En effet, une victoire de la gauche et, donc, un changement d'orientation sont possibles.



La délégation socialiste à Concarneau

Et comme tout commence en Finistère, c'est à Concarneau que les parlementaires socialistes européens français se sont retrouvés pour leur séminaire de rentrée, les 11 et 12 octobre.

Marc Coatanéa et Michaël Quernez ont insisté sur l'importance des élections européennes. « **Quelques semaines après les Municipales, elles risquent de ne pas mobiliser les électeurs** », craint le Premier secrétaire fédéral.

« **Pourtant, le destin de la Bretagne est intimement lié à celui de l'Union européenne** », a souligné le président du BREIS. Le développement économique de la Région s'explique, en effet, en grande partie grâce aux politiques européennes de l'agriculture et de la pêche.

Même si le modèle breton trouve aujourd'hui ses limites les socialistes doivent expliquer l'importance des politiques européennes dans leur vie quotidienne. « **Chaque commune du Finistère a bénéficié de subventions européennes pour financer un projet** », a rappelé Michaël Quernez. Alors qu'un récent sondage montrait que 80 % des jeunes Bretons ne font plus confiance à l'Europe, il est important que la campagne pour les élections européennes commence tôt afin de pouvoir expliquer tous les enjeux.

« **Nous devons expliquer que l'Europe que nous voulons ne correspond pas à celle qui est dirigée, aujourd'hui, par**

Manuel Barroso », a résumé Isabelle Thomas. Car l'Europe n'est pas une institution neutre : elle est clairement de droite et mène une politique ultra libérale de dérégulation des services publics et d'austérité. « **Nous n'assumeront pas un bilan qui n'est pas le nôtre mais nous expliquerons l'Europe que nous voulons** », a indiqué la députée européenne bretonne.

« **Nous sommes prêts pour la campagne** », a lancé Catherine Trautmann. Nous sommes prêts à expliquer quelle Europe protectrice nous voulons. Au libre-échange nous allons opposer le juste-échange, car nous devons promouvoir une Europe qui défend et qui protège.

Les socialistes sont prêts à débattre avec la droite qui a soutenu la commission, qui a voté toutes les dérégulations et qui vient ensuite expliquer qu'elle n'y est pour rien.

« **Et nous sommes prêts à débattre avec l'extrême-droite que les sondages créditent de bons résultats** », a annoncé Catherine Trautmann. « **Mais durant cette campagne, il faudra que le Front National nous explique comment la France peut sortir de l'euro.** »

Contre la démagogie la délégation socialiste française a choisi de miser sur l'intelligence et la raison en expliquant, en illustrant sur le terrain ce que doit être la politique de l'union européenne. C'est ce qu'elle a commencé à faire à Concarneau autour de la thématique alimentation.



Les socialistes mobilisés pour les Européennes

« **Avec Martin Schulz, candidat commun à l'ensemble des socio-démocrates européens, nous pouvons faire basculer la majorité du Parlement européen et enfin bâtir l'Europe plus solidaire et plus juste qu'attendent nos concitoyens** », a insisté Catherine Trautmann, en conclusion de son intervention. 🇫🇷

Premier-es des socialistes

Le jeudi 10 octobre, les adhérents du Parti Socialiste ont désigné, dans les communes du Finistère, le ou la premier-e des socialistes qui les représentera pour les élections municipales des 23 et 30 mars prochains.

À droite, on assiste à une multiplication des candidatures autoproclamées et souvent présentées comme apolitiques. À Brest, la direction nationale de l'UMP n'a toujours pas donné son investiture et on s'achemine vers deux, voire trois, listes de droite.

Premier des socialistes ne signifie pas automatiquement tête de liste même si, pour ce qui concerne le Finistère, dans la grande majorité des communes, les socialistes mèneront les listes de gauche aux Municipales.

À Brest et Quimper, François Cuillandre et Bernard Poignant ont été désignés pour



Au Parti Socialiste, les adhérents désignent leurs candidats

mener la liste de gauche. Gaël Le Meur le fera à Concarneau et Tangi Youinou à Douarnenez.

Prochaine étape, la constitution des listes. Dans chaque commune, une commission des candidatures, composée du premier des socialistes, du secrétaire de la section locale et de représentants du bureau de section va être mise en place, au plus tard, le 15 novembre.

L'appel à candidature pour figurer sur la liste municipale s'étalera entre le 23 octobre et le 3 novembre. Dans chaque commune, la commission des candidatures présentera une liste ordonnée des candidats socialistes. Les adhérents voteront sur une proposition de liste ordonnée, le 21 novembre.

Enfin, une convention fédérale de ratification des listes, qui accordera l'investiture officielle du PS, se tiendra entre le 29 novembre et le 6 décembre, pour les communes de moins de 20 000 habitants.

La convention nationale de ratification pour les villes de plus de 20 000 habitants (Brest et Quimper pour le Finistère) se tiendra le 7 décembre. 🌸

Interview

La guerre culturelle aura bien lieu

Avec Gaël Brustier

Dans « La guerre culturelle aura bien lieu... » (Éditions Mille et une nuits), Gaël Brustier décortique l'idéologie occidentaliste qui impose sa vision du monde bien au-delà des rangs du Front national.

Cap Finistère : Que pensez-vous de la polémique autour de la manière dont Marine Le Pen veut qualifier le FN ?

Gaël Brustier : Marine Le Pen poursuit simplement le travail de son père qui ne voulait pas, lui non plus, qu'on utilise le terme extrême-droite pour qualifier son parti et qui parlait de « droite nationale » ou de « ni droite ni gauche », à l'instar de Samuel Maréchal et, avant lui, du Jacques Doriot de 1936. Historiquement, le FN s'inscrit dans la tradition boulangiste de l'extrême-droite. Il fut, en outre, la maison commune de toutes les tendances et en reste le navire amiral, malgré plusieurs scissions, même si sa présidente essaye, évidemment, de se débarrasser de cette étiquette.

Cap Finistère : Comment définir l'occidentalisme qui dépasse les limites du FN ?

Gaël Brustier : Oui, le FN prospère sur cette idéologie mais elle va au delà de ses rangs. Bernard Kouchner, par exemple, est un authentique occidentaliste qui a défendu une politique étrangère néo-conservatrice : « La guerre, Monsieur! », déclarait-il en parlant de l'Iran. On peut constater la même dérive chez certaines féministes, aux États-Unis notamment. Selon cette idéologie, la France appartient à la famille occidentale, menacée dans ses fondements mêmes par des ennemis, en particulier par l'Islam. C'est une idéologie de la crise qui se diffuse dans toute la société. On en trouve des éléments en politique mais aussi dans la littérature, dans le cinéma. Elle se fonde sur la notion de « déclin » de notre pays. Pour cela, elle s'appuie moins sur des faits objectifs, comme le phénomène de déclin qui touche toute une partie de la population, ou la désindustrialisation que sur une angoisse civilisationnelle. Mais le déclin politique ou moral ne se mesure

pas et là on entre sur le terrain de l'imaginaire, de la guerre culturelle pour imposer l'idée selon laquelle l'immigration serait, par exemple, responsable du déclin de la France.

Cap Finistère : Quelle doit être la réponse de la gauche face à cette radicalisation de la droite ?

Gaël Brustier : Elle doit d'abord s'efforcer de reprendre pied dans la société. Elle est aujourd'hui privée de ses piliers traditionnels qu'étaient les syndicats enseignants ou les associations d'éducation populaire qui n'ont pas disparu mais qui sont très affaiblies. Ensuite, la gauche, française mais aussi européenne, doit engager un énorme travail de rénovation idéologique pour lutter contre l'hégémonie culturelle de la droite qui impose ses idées. Elle doit parvenir à démonter les fausses évidences, les lieux communs présentés comme des vérités. Il faut agir sur le sens commun. Ce travail a déjà commencé mais il doit s'amplifier. 🌸



Agenda

21 octobre

20 h 00 : Bureau fédéral au local du PS à Brest.

14 novembre

18 h 45 : Conseil fédéral au local du PS à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428

N° 1021 - Vendredi 18 octobre 2013

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON

Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Communication en période préélectorale : que dit la loi

L'UESR du Finistère organise tout au long du 2^e semestre, chaque samedi matin, des formations pour les candidat-es aux Municipales. Elle publie aussi des notes d'informations précieuses sur son site <http://www.uesr29.fr/> comme celle qui résume ce que peuvent faire ou ne pas faire les collectivités, six mois avant l'élection.

L'article 52-1 alinéa 2 du code électoral indique « À compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. »

Cette interdiction est très large. Elle porte non seulement sur les actions menées par la commune,

mais aussi sur celles menées par l'équipe majoritaire d'une autre collectivité, dont le candidat fait partie. Par exemple, l'action d'une intercommunalité ou d'une région. La réglementation n'interdit pas toute action de communication, elles doivent simplement respecter quatre conditions fixées par la jurisprudence.

D'abord, la neutralité : la communication doit évoquer les affaires administratives communales sur un ton informatif et neutre. Le maire peut présenter un bilan avantageux de son action, à condition que ce bilan soit pris en charge financièrement par le candidat et inscrit sur son compte de campagne.

Ensuite, l'antériorité, la régularité, l'identité : la collectivité peut continuer sa communication habituelle mais doit veiller à ne pas innover ou évoluer durant cette période. Les inaugurations ou manifestations sont possibles, mais avec prudence : la date de l'inauguration doit être justifiée (proche de la mise en service du bâtiment), les discours doivent

garder un ton neutre et éviter de mettre en valeur un candidat. Les manifestations régulières doivent être similaires aux années précédentes et ne pas présenter d'innovation majeure.

En cas de contestation, la justice administrative s'attachera à vérifier que la régularité des supports n'a pas été modifiée, qu'il n'y a pas eu de refonte des outils de communication, que les textes signés du maire ou du candidat se sont limités à un ton neutre et informatif. La communication par internet doit suivre les mêmes principes.

Les sanctions en cas de non-respect de ces dispositions peuvent être très lourdes. La commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) peut réintégrer des dépenses supportées à tort par la commune, ce qui peut conduire au rejet des comptes et à la privation de l'aide de l'État (notre ancien président en est un exemple...). L'annulation de l'élection et l'inéligibilité du candidat peuvent également être prononcées.

Annonces légales & judiciaires

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision du 30 septembre 2013, l'associé unique en liquidation de l'EURL **COROPTIC**, au capital de 5 000 euros, siège 6, rue du Chanoine Grall - 29160 CROZON, 528 524 483 RCS QUIMPER a décidé de la dissolution anticipée, liquidateur amiable **COROMINAS Jean-Christophe** 15, rue du Broustic - 29800 LANDERNEAU, siège de la liquidation. Dépôt au RCS de QUIMPER.

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 septembre 2013, enregistré au SIE BREST-PONANT, le 3 octobre 2013, bordereau n°2013/1 491, case n°6, Monsieur **Robert LE NEINDRE** et Madame **Marie-José LE NEINDRE**, demeurant à BREST (29200) 10, rue Dupuy de Lôme, ont cédé à Monsieur **Laurent BENEITO**, demeurant à BREST (29200) 32 bis, rue Massillon, un fonds de commerce de DÉBIT DE BOISSONS AVEC LICENCE DE 4^e CATÉGORIE, JOURNAUX, BIMBELOTERIE, JEUX, GÉRANCE DE DÉBIT DE TABAC, sis et exploité à BREST (29200) rue du Duc d'Aumale - Centre commercial de Kergoat, et pour lequel Monsieur **LE NEINDRE** est immatriculé au RCS de BREST sous le n°515 286 243, moyennant un prix de DEUX CENT MILLE EUROS (200 000 euros).

L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} octobre 2013.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour validité. Pour la correspondance et le renvoi des pièces, domicile est élu au Service Juridique de la société **BLOT**, sis à RENNES Cedex 2 (35208) - 93, avenue Henri Fréville - CS 50815.

Société S.C.I DE LA PLAGE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 5, rue de la libération
29630 PLOUGASNOU
N° RCS 387 970 783 BREST

Par Assemblée en date du 23 septembre 2013, Le siège social a été transféré au 10, rue de la libération - 29630 PLOUGASNOU, À compter du 23 septembre 2013.

L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis,
La Gérance.

SCI SEITE-QUIEC

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 euros
Siège social : Prat An Dero
29250 SAINT-POL-DE-LÉON

CONSTITUTION

Par acte sous seings privés, en date à SAINT-POL-DE-LÉON du 3 octobre 2013, a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale :

SCI SEITE-QUIEC.

Siège social : Prat An Dero - 29250 SAINT-POL-DE-LÉON.

Forme : Société Civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Objet : Acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, construction et mise en valeur de tous bâtiments, propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou parties d'immeubles.

Capital social : 1 000 euros.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Apports en nature : Néant.

Gérance : Monsieur **Claude SEITE** et Madame **Anne-Laure QUIEC**, demeurant à Prat An Dero - 29250 SAINT-POL-DE-LÉON.

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Immatriculation : Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

SCP Jean-Marie VACHON, Frédéric

MAUREL, Séverine BETTEFORT-LE-CANU et Benoît LEGRAND
Notaires associés à ROUEN (76000)
26, rue Maladrerie

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 septembre 2013 de la société **SCITI MIKEAL**, société Civile Immobilière au capital de 350 000 euros, dont le siège est à ROSCOFF (29680) 15, place Lacaze Duthiers, immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 488 123 076, il a été constaté le décès de Madame **Anne JARNOUEN DE VILLARTAY**, née **BREGENTZER**, domiciliée à ISNEAUVILLE (76230) 49, impasse de la Ronce, gérant.

Monsieur **Serge JARNOUEN DE VILLARTAY**, domicilié à BOIS GUILLAUME-BIHOREL (76230) est désormais le gérant unique de la société.

Pour avis.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

ZAC de BREST Kergaradec - BP 90096
29802 BREST CEDEX 9
Tél. 02 98 02 38 26

MCM - MÉNEZ CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 16 000 euros
Siège social : ZA de Kermat
29410 GUICLAN
421 649 781 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2013, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur **Pierre MÉNEZ** de ses fonctions de gérant et a nommé comme nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire, Monsieur **Gérald MORVAN**, demeurant à PLOUGASTEL-DAOULAS, Kergollé, pour une durée illimitée à compter du 30 septembre 2013.

Pour avis,
La Gérance.

**Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires**